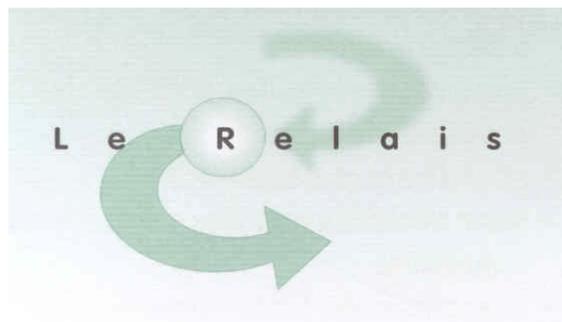


Sommaire

- 1. Votations du 27 septembre 2009 : AI**
- 2. Politique générale du handicap par François Longchamp, Conseiller d'Etat**
- 3. Congrès suisse de psychiatrie et psychothérapie**
- 4. Nouvelles de l'Equipe mobile de suivi intensif dans le milieu**
- 5. Profamille**
- 6. Nouvelle aide au Relais**
- 7. RELAIS: les dates à retenir**



Maison des Associations
15 Rue des Savoises, 1205 Genève
Tél. 022 781 65 20 ; Fax 022 781 65 21
e-mail : info@lerelais.ch site web : www.lerelais.ch

1. Votations du 27 septembre 2009 : AI

Vu l'enjeu de cette votation, nous nous permettons de revenir là-dessus en citant certains passages de la lettre trimestrielle de Pro Mente Sana.

Les causes de l'endettement :

« Le fait que la situation financière de l'assurance invalidité se soit à ce point dégradée ces vingt dernières années provient de facteurs que l'on ne mentionne que rarement dans le débat actuel : l'évolution démographique, les progrès de la médecine, l'évolution du marché du travail, l'augmentation des handicaps psychiques. Or, contrairement à ce qui s'est passé pour l'assurance maladie et l'assurance accidents, ces facteurs de coût n'ont, depuis plus de dix ans, pas été compensés par de nouvelles recettes. »

Le rejet est un geste inconsidéré : ses conséquences sont incalculables :

« Un NON au financement additionnel temporaire serait un véritable désastre : il bloquerait le processus d'assainissement de l'AI en cours, il laisserait les dettes poursuivre leur ascension, il signifierait une menace pour les rentes AVS et annoncerait un démantèlement massif des prestations de l'AI pour des personnes qui en ont absolument besoin. Un NON serait, à tous les égards, une décision inconsidérée pour l'avenir de nos assurances sociales. »

Nous n'obtiendrons ce oui que si chacun d'entre nous s'investit à fond. Le scrutin du 27 septembre n'est pas encore gagné. Il faut que la majorité du peuple et des états (cantons) dise oui.

2. Politique générale du handicap par François Longchamp, Conseiller d'Etat

Lundi 22 juin 2009

Lors de cette séance d'information destinée aux présidents et directeurs des institutions, des organismes et des services oeuvrant en faveur des personnes handicapées ainsi qu'aux milieux intéressés, notre Conseiller d'Etat, président du Département de la solidarité et de l'emploi, a tiré un bilan provisoire et parlé des perspectives de la Commission d'indication, présidée par le Dr Arnaud Perrier.

Un guichet unique a été créé pour l'accueil des personnes atteintes d'un handicap. Tous les cantons romands veulent s'en inspirer. Il a permis davantage de cohérence et une meilleure coordination des prises en charge. En 2008, 316 candidatures ont été reçues, dont 266 ont été traitées, mais 50 étaient incomplètes. 104 (39%) des placements ont été en EPH (établissements personnes handicapées), 23 (9%) à domicile, 60 (22%) sont en attente et 79 (30%) des personnes concernées par un placement n'ont pas donné suite. Ces indications permettent de faire une planification cantonale des besoins pour 2010-2013, en continuité avec la période précédente.

Comme membre de Relais, je me bornerai à rappeler ce qui a été évoqué concernant les malades psychiques. Ils représentent 57% des personnes souffrant d'un handicap ; 17% sont atteints de troubles mentaux, 11% d'encéphalopathies, 7% de troubles moteurs cérébraux, 7% de troubles mixtes et 1% de troubles sensoriels. C'est dans le cadre des maladies psychiques qu'il manque le plus de places à Genève. Sur 325 places prévues pour le handicap en général, il y en aura 152 pour le handicap psychique.

Quelles structures peuvent être offertes ? Des homes avec ateliers ? Les demandes évoluent. La Commission d'indication reconnaît des carences pour ces malades, mais les institutions genevoises ne peuvent prévoir qu'une extension modérée de leur capacité. L'offre intercantonale a été qualifiée de marginale, mais est ponctuellement importante au niveau de certains cas. Un développement qualitatif et quantitatif dans le domaine du handicap psychique s'avère indispensable. Une motion dans ce sens (motion 1719) a été déposée au Grand Conseil.

Les problèmes liés au subventionnement et aux contrats ont aussi été présentés. Les subventions sont stabilisées sur 4 ans. Les dépenses prennent toujours plus d'ampleur. Un combat doit être mené contre les excès. Dans les contrats, il y a, entre autres, la reconnaissance de l'accompagnement à domicile.

Une bonne nouvelle pour les personnes placées en institution : le Conseil d'Etat vient d'augmenter le forfait pour les dépenses personnelles de 50.- CHF, qui est ainsi fixé dès le 1^{er} juillet 2009 à 450.- CHF par mois. Il sera adapté tous les 4 ans.

Dans la gestion du handicap, il n'y a pas de conflit, mais elle est toujours perfectible. C'est dans le domaine psychique qu'il y a le plus de peine à répondre aux demandes.

Pour en savoir plus, consultez la présentation complète :

www.ge.ch/handicap/welcome.asp

Anne-Marie Manzoni

3. Congrès suisse de psychiatrie et psychothérapie

Organisé à Genève pour la première fois depuis 45 ans, par le Pr François Ferrero, président de la Société Suisse de Psychiatrie Sociale et le Dr Hans Kurt, président de la Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie, le Congrès s'est déroulé les 3 et 4 septembre derniers.

Ces deux journées ont proposé aux professionnels médicaux de nombreux ateliers, symposia et conférences, avec des orateurs de choix. Lors de la séance inaugurale à laquelle Mme Ruth Dreifuss était présente, le Pr Benedetto Saraceno, directeur de la division de Santé mentale et d'abus de substances de l'OMS a magnifiquement parlé de la nécessité pour la psychiatrie de passer de l'ancien modèle bio-médical à une approche bio-psycho-sociale.

Au cours des diverses conférences que 3 membres du Relais ont pu suivre, ils ont eu le plaisir de voir mis en évidence le **rôle des familles comme partenaires** ainsi que le souci des soignants de **faire des patients des personnes impliquées dans le processus des soins**.

Ils ont eu le plaisir d'écouter le Dr Jean-Luc Roelandt, lors de la conférence : « Psychiatrie sans hôpital : une utopie féconde », présenter de quelle manière, dans la banlieue de Lille (Nord), ils ont intégré les soins psychiatriques dans la cité. Comme à Trieste, ils tendent à supprimer totalement les lits d'hôpital et à travailler uniquement sur le terrain. Ils se rendent fréquemment au domicile et utilisent les services de familles d'accueil.

Le Pr Graham Thornicroft de Londres a présenté un très intéressant programme de déstigmatisation de la maladie psychique, programme dense, avec clips TV, soutenu par des personnes importantes, tel le premier Ministre de Grande-Bretagne. Programme coûteux certes, mais qui va réduire la stigmatisation et la discrimination.

Atelier « Raison d'être et enjeux d'un soutien aux proches »

Dans le cadre du Congrès de la SSPP, une plage ouverte à tous a été proposée le mercredi 2 septembre. Cela a été l'occasion pour deux membres du Relais de se joindre aux deux responsables du Biceps pour présenter aux personnes présentes l'utilité de ces deux associations. Il s'agissait de prouver aux médicaux l'intérêt d'une aide par les pairs lorsque l'on a un proche souffrant de maladie psychique et que l'on ne sait plus vers qui se tourner pour mieux comprendre ce que l'on vit et apprendre à gérer le quotidien. Le Biceps accueille les enfants et jeunes adultes qui ne savent comment faire avec un parent malade et qui bien souvent s'angoissent pour leur propre avenir.

4. Nouvelles de l'Equipe mobile de suivi intensif dans le milieu

Dès le début du mois d'octobre, la Dre Amani, actuellement chef de clinique à la consultation des Eaux-Vives prendra le poste que laisse vacant la Dre Borrás. Nous tenons à remercier la Dre Borrás pour son engagement de deux ans à la tête de l'Equipe mobile. Elle va s'établir en tant que psychiatre privée et nous lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière.

Nous sommes heureux que l'Equipe mobile accueille la Dre Amani, actuellement chef de clinique à la Consultation des Eaux-Vives, qui va travailler à 70%. Nous sommes sûrs que la nouvelle équipe va continuer à avoir le succès qu'elle a actuellement. Pour le Relais, c'est un réel soulagement de pouvoir compter sur un tel partenariat et les membres du Relais qui ont pu bénéficier de leur aide se sont tous dit enchantés. Bonne continuation à tous !

5. Profamille

En complément au groupe de soutien de l'association le Relais, le programme Profamille propose une approche psycho-éducative, destinée aux parents et aux proches de personnes souffrant de troubles psychotiques. Il permet, à partir des connaissances de chacun, de son vécu, de mieux comprendre les souffrances de leur proche, de décoder les signes précurseurs de la rechute et de mieux connaître les différents types de traitements. Par ailleurs dans un second temps, ce programme offre la possibilité, au travers de jeux de rôles, d'approfondir la connaissance des divers processus de communication, d'établir des limites, de développer des stratégies pour mieux gérer le stress, la culpabilité ... ceci afin de permettre de retrouver une meilleure qualité de vie de la famille. Enfin, l'objectif est aussi de pouvoir s'inscrire dans un partenariat avec les équipes soignantes.

Le programme commence cet automne et se termine à la fin juin, à raison d'un groupe tous les 15 jours.

Pour de plus amples renseignements veuillez prendre contact avec Marie-Josée Durak à la consultation du secteur Servette au 022 372 32 80.

6. Nouvelle aide au Relais

Depuis le 20 juillet 2009, Mme Fadia Gianola a rejoint notre association. Elle nous a été proposée par l'Office Cantonal de l'Emploi. Après un temps d'adaptation et de mise au courant de nos différentes activités, nous espérons trouver grâce à elle le moyen de faire évoluer encore plus Le Relais. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle aura de la satisfaction à travailler avec le comité.

7. RELAIS : les dates à retenir

Groupe de soutien (ou "de paroles") : Réunion tous les 15 jours sauf les jours fériés, soit : le lundi à 19h 00, à notre local situé dans la Maison des Associations au 15, rue des Savoises.

En 2009

Lundi 28 septembre

Lundi 12 & 26 octobre

Lundi 9 novembre

Lundi 7 & 21 décembre (soutien festif)

Le jeudi 29 octobre

LE RELAIS fête son 20^e anniversaire

(Voir invitation ci-incluse)

Le mardi 24 novembre à 19h00

Conférence sur La CCI (Commission Cantonale d'Indication)

par Céline Laidevant de Insieme et Michèle Trieu des EPI

à la Maison des Associations, Salle Mahatma Gandhi.